

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 19 décembre 2024

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 66.

La séance est ouverte à 19h05 et levée à 23h27

Etaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI (à compter de la question n°7), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n°36 incluse), Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°7), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET (à compter de la question n°6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n°7), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°21 incluse), **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Francois** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pouilly-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilly-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Besançon** : Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Cyril DEVESA, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Karima ROCHDI, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Brillans** : M. Alain BLESSEMAILLE, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Fontain** : M. Claude

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Installations de nouveaux conseillers communautaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- installe Monsieur Martial DEVAUX en qualité de Conseiller Communautaire titulaire représentant la commune de Châtillon-le-Duc ;
- installe Madame Audrey ROCAULT en qualité de Conseillère Communautaire suppléante représentant la commune de Châtillon-le-Duc.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Désignations de représentants dans diverses structures

MM. Sébastien COUDRY (1), Martial DEVAUX (1), Philippe GUILLAUME (1), Yves MAURICE (1), Gilles ORY (1), Lionel PHILIPPE (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la désignation de M. Martial DEVAUX pour représenter GBM dans les organismes suivants :
 - o la Commission n°2 « Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique en tant que titulaire,
 - o le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCot) en tant que titulaire,
 - o Le Comité de pilotage du PLH en tant que titulaire,
 - o le Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SMPSI) en tant que suppléant,
 - o le Syndicat Mixte d'Energie du Doubs (SYDED) en tant que suppléant.
- se prononce favorablement sur la désignation de :
 - o M. Philippe GUILLAUME comme membre titulaire du SMSCoT en remplacement de M. Patrick AYACHE,
 - o M. Romain VIENET comme membre titulaire au SYBERT en remplacement de M. Lionel PHILIPPE,
- se prononce favorablement sur la désignation des représentants de Grand Besançon Métropole dans les instances de l'EPCC ISBA, MM. Benoît VUILLEMIN et Gilles ORY, en tant que titulaires et MM. Sébastien COUDRY et Yves MAURICE, en tant que suppléants.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

6. Décision Modificative n°3 de 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2024 par chapitre, tel que présenté en annexe, et conformément aux documents budgétaires ;
- approuve l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2024 sur le budget principal et les budgets annexes Eau et Assainissement (annexe 2) ;
- sollicite le Comptable public afin d'effectuer une opération non budgétaire au débit du compte 1068 et crédit du compte 13916 pour 1 914 € dans la comptabilité du budget principal afin d'annuler les reprises de subventions figurant à l'annexe 3.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 97

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

7. Ressources budgétaires pour 2025 – Fixation de divers tarifs

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les propositions de tarifs de mise à disposition de matériel événementiel pour l'année 2025,
- les propositions de tarifs de livraison d'eau potable pour l'année 2025,
- les projets de tarifs en eau potable et en assainissement collectif et non collectifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 et les autres tarifs applicables en 2025,
- les propositions de tarifs liés à la gestion des déchets pour 2025,
- les propositions de tarifs en matière de mobilité pour l'année 2025,
- les propositions de tarifs en matière d'intervention sur voirie à l'intérieur de l'agglomération Bisontine,
- les propositions de tarifs crématoriums pour l'année 2025,
- les propositions de tarifs des prestations effectuées par les services GBM pour le compte de tiers,
- les propositions de tarifs des bibliothèques pour l'année 2025,
- les propositions de tarifs de la base d'Osselle,
- les propositions de tarifs d'occupation des équipements dédiés à l'accueil des gens du voyage pour l'année 2025.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 97

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

8. Révision des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE)/crédits de paiement (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision et la programmation des crédits de paiement des AP/CP suivantes :

- « PNRU 2016-2024 » ;
- « CAMPUS » ;
- « Grande Bibliothèque » ;
- « Habitat 2013-2021 » ;
- « PLH 2024-2029 » ;
- « Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2026 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Dotation de Solidarité Communautaire 2024 – Volet CNle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le montant du volet Cartes Nationales d'Identité électroniques à hauteur de 98 235 € ;
- le montant global de la Dotation de solidarité communautaire 2024 fixé à 4 221 258 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11. Validation des rapports de la CLECT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2024, et la part de ces services supportée par la Ville de Besançon pour ce même exercice, à savoir 20 303 171 € au titre des services communs et 729 052 € au titre du service Autorisations du droit des sols (ADS) ;
- les modalités et résultats du calcul du coût prévisionnel des services communs pour 2025, et le montant prévisionnel des services supporté par la Ville de Besançon pour 2025 :
 - o services communs : 20 287 747 €,
 - o service Autorisation du droit des sols (ADS) : 738 564 €.
- les ajustements en 2025 des attributions de compensation liés à la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie pour un montant de - 9 998,05 € en fonctionnement et 3 641,95 € en investissement ;
- les ajustements en 2025 des attributions de compensation liés à la variation du bonus soutenabilité, conformément au principe validé par la CLECT du 31 mars 2022 ;
- l'ajustement en 2025 de l'attribution de compensation de la Ville de Besançon liée au transfert à GBM de la lecture publique au 1^{er} janvier 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Exercice 2025 – Attributions exercées par délégation du Conseil de Communauté – Autorisation de principe accordée à la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités d'exercice de la délégation accordée à Mme la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette jusqu'à la fin de l'exercice 2025 dans les conditions mentionnées dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Ajustement des durées d'amortissement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la dérogation à la règle du prorata temporis pour les subventions d'équipement versées à compter du 1er janvier 2025 (chapitre 204) sur les budgets en M57, tout en conservant les durées en vigueur,
- la validation des durées d'amortissement proposées pour le budget annexe Chauffage urbain.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

14. Fonds de soutien aux équipements communaux bassin de vie – Attribution de fonds à la commune de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière au titre du fonds de Soutien aux équipements communaux de rayonnement sur le bassin de vie à la commune de Besançon, d'un montant de 200 000,00 € pour la création d'un gymnase neuf au sein du complexe sportif Diderot,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. Convention entre le CCAS de Besançon et Grand Besançon Métropole pour la mise en œuvre des politiques d'accessibilité

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le maintien du partenariat avec le CCAS de Besançon pour la mise en œuvre de la mission intercommunale d'accessibilité,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

16. Evolution de la participation employeur – protection sociale complémentaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'évolution de la participation employeur pour la protection sociale complémentaire des agents en se conformant au décret 2022-581 et fixer la participation à 7 € pour tous les agents ayant souscrits au contrat collectif.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

17. Autorisation de prolongation de contrat de projet

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prolongation du recrutement pour 3 ans de l'agent contractuel « réfèrent de secteur PLUI » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18. Création d'une Direction de la Préfiguration de la Grande Bibliothèque et de la lecture publique à GBM

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la création d'une nouvelle Direction de Préfiguration de la Grande Bibliothèque et de la Lecture Publique ;
- approuve le transfert du service Nomade ;
- se prononce favorablement sur la création des 9 postes suivants : 3 emplois de conservateurs, 1 emploi d'attaché, 1 emploi d'adjoint administratif, 1 emploi de

bibliothécaire, 2 emplois d'assistant de conservation des bibliothèques et 1 emploi d'adjoint du patrimoine et des bibliothèques ;

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition partielle de service de la direction de Préfiguration de la Grande Bibliothèque et de la Lecture Publique de GBM à la Ville de Besançon ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition partielle du service Réseau de la Ville de Besançon à GBM ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la Charte de fonctionnement des bibliothèques bisontines.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19. Actualisation de la liste des emplois permanents – Grand Besançon Métropole Transfert de 8 emplois de la Ville de Besançon à la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole et création d'1 emploi d'assistant de conservation pour la Direction de la Préfiguration de la Grande Bibliothèque et de la Lecture Publique. Suppression de 2 emplois de la Mission Grandes Heures Nature de la Communauté Urbaine de Grand Besançon à la Ville de Besançon à la Direction des Sports

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la création d'1 emploi d'attaché, d'1 emploi d'adjoint administratif, d'1 emploi de bibliothécaire, de 3 emplois de conservateurs des bibliothèques, de 2 emplois d'assistant de conservation et d'1 emploi d'adjoint du patrimoine au sein de la Direction de la Préfiguration de la Grande Bibliothèque et de la Lecture Publique Département des Mobilités ;
- se prononce favorablement sur la suppression d'1 emploi d'attaché et 1 emploi d'ingénieur au sein du pôle Services à la Population ;
- adopte la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins ;
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20. Adoption d'une convention-cadre inscrivant GBM ville porte du PNR du Doubs horloger

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention-cadre entre GBM et le PNR du Doubs horloger annexée au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention-cadre,
- désigne à titre d'élu référent transversal pour GBM : Anne VIGNOT en titulaire et Catherine BARTHELET en suppléante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

21. Actualisation du Schéma de priorisation des Zones d'activités économiques de GBM du 11 mai 2022

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique

A la majorité des suffrages exprimés, 2 contre et 19 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'actualisation du Schéma des ZAE de GBM du 11 mai 2022 intégrant une adaptation d'opérations en cours (Nouvelle Ere et Parc de l'Echange), le passage de 3 ZAE en priorité 1 – à aménager (Pouilley-Pelousey – Les Andiers – Besançon-François) et l'extension de 3 ZAE (Le Noret 2 – Les Belles ouvrières – La Foulottière).

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 86 Contre : 2 Abstentions : 19 Conseiller intéressé : 0

22. Zone d'Activités Economiques Champ Pusy et Pouilley-Pelousey – Acquisition d'assiettes foncières pour la réalisation de l'opération d'aménagement des ZAE inscrites au schéma ZAE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition d'assiettes foncières pour la réalisation de l'opération d'aménagement des ZAE inscrites au schéma ZAE,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte relatif à l'acquisition d'assiettes foncières pour la réalisation de l'opération d'aménagement des ZAE inscrites au schéma ZAE.

-

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

23. ZAC Nouvelle Ere aux Auxons – Modification de dossier de réalisation de ZAC

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modifications apportées au dossier de réalisation de la ZAC du Parc Tertiaire de la Gare Besançon Franche-Comté TGV – ZAC Nouvelle Ere mentionnées dans le rapport,
- se prononce favorablement sur le dossier de réalisation de la ZAC du Parc Tertiaire de la Gare Besançon Franche-Comté TGV – ZAC Nouvelle Ere.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

24. Commune de Besançon – Modification n°12 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Approbation après enquête publique

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la modification n°12 du PLU de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 96 Contre : 0 Abstentions : 10 Conseiller intéressé : 0

25. Commune de Serre-les-Sapins Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification simplifiée n°5
Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis conforme de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification simplifiée du PLU de Serre-les-Sapins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

26. Commune des Auxons Plan Local d'urbanisme (PLU) – Modification n°2 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis conforme de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification du PLU des Auxons.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

27. Commune de Pirey Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification n°2 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis conforme de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification du PLU de Pirey.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

28. Commune Osselle-Routelle – Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Approbation après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement :

- sur l'absence de nécessité de procéder à une évaluation environnementale,
- sur l'approbation de la révision allégée n°1 du PLU d'Osselle-Routelle.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

29. Acquisition de locaux à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Saône Doubs ZAE Besançon Palente

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition par GBM des biens propriétés de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Saône Doubs ZAE Besançon Palente situés au sein de l'ensemble immobilier Besançon Palente cadastré section CD n° 200, aux conditions énoncées dans le rapport ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

30. Fortifications de Vauban – Révision de la zone tampon de la composante « La citadelle, l'enceinte urbaine et le fort Griffon de Besançon » inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'exposé du rapport ;
- approuve le périmètre révisé de la zone tampon conformément à la cartographie en annexe 2, au regard des justifications relatives à la préservation de la VUE des fortifications Vauban établies en annexe 3 ;
- approuve la stratégie de protection et la mise en œuvre des outils juridiques mobilisés énoncés en annexe 4 ;
- charge Mme la Présidente ou son représentant de la transmission d'une copie de la présente délibération au Réseau des Sites Majeurs de Vauban, à la DRAC, à la DDT et à la DREAL – inspection des sites ;
- autorise Mme la Présidente ou son représentant à diligenter les démarches nécessaires à l'effet des présentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

31. Rapport annuel intercommunal d'accessibilité 2023

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'accessibilité 2023.

32. Contrat Local de Santé de la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole pour la période 2025-2029

Mme Marie ETEVENARD (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le contrat socle et le programme de fiches actions du Contrat Local de Santé de la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole 2025-2029,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le Contrat Local de Santé de la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole 2025-2029,
- approuve la désignation de Mme Anne Vignot comme représentante élue pour siéger au comité de pilotage du CLS et M. Christian Magnin-Feysot comme son suppléant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

33. Renouvellement et élargissement de la convention de mise à disposition de la Direction des Sports auprès de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe et les modalités de mise à disposition des services communaux à Grand Besançon Métropole,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec la Ville de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

34. Contrat de coopération sport culture jeunesse 2024-2026 entre GBM et le Conseil Départemental du Doubs

M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec le Département du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

35. CRR – Convention de partenariat pédagogique dans le cadre des classes à horaires aménagés dans les collèges

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), Aline CHASSAGNE (1), Julie CHETTOUH (1), Lorine GAGLILOLO (1), Myriam LEMERCIER (1), Agnès MARTIN (1), Carine MICHEL (1), Karima ROCHDI (1), Juliette SORLIN (1) et Claude VARET (1) et MM. Hasni ALEM (2), Guillaume BAILLY (1), Kevin BERTAGNOLI (1), François BOUSSO (1), Sébastien COUDRY (1), Olivier GRIMAITRE (1), Pierre-Charles HENRY (1), Yannick POUJET (1), M. Anthony POULIN (1) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Madame la Présidente propose un vote séparé par structure.

L'assemblée délibérante se prononce favorablement à ce vote séparé, qui est effectivement réalisé.

Le Conseil de Communauté se prononce de façon identique dans chaque structure.

Ainsi, de manière globale pour chaque structure et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur ce partenariat pédagogique entre la Direction académique des services de L'Education nationale du Doubs, le département du Doubs et Grand Besançon Métropole, les collèges de Besançon Victor Hugo, Denis DIDEROT, Clairs Soleils, Voltaire, Le nouveau théâtre de Besançon (CDN), Les deux scènes (SN) concernant les classes à horaires aménagés dans les collèges,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention y afférente.**

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 82

Contre : 0

Abstentions : 2

Conseillers intéressés : 22

36. Modification du règlement du service d'assainissement collectif de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le règlement du service public d'assainissement collectif.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37. Fourniture de produits chimiques de traitement des eaux – Autorisation de signer un accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les 3 lots précités de l'accord-cadre avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

38. Prestations de curage de réseaux d'ouvrages et d'équipements – Autorisation de signer un accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le lot 1 avec la(es) entreprise(s) retenue(s). Le lot 2 entre quant à lui, au vu de son montant maximum, dans le cadre des délégations du Conseil de communauté à la Présidente par délibération en date du 27 mai 2021.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

39. Autorisation de sollicitation de subvention pour la mise en séparatif des réseaux usés à Franois

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise en charge du financement de la part résiduelle de ces opérations,
- sollicite les aides auprès du Conseil Départemental du Doubs,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre le Conseil Départemental du Doubs et Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

40. Attribution d'une subvention à l'association Jean Eudes – Blanchisserie du Refuge

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 150 000 € à l'association Jean Eudes Blanchisserie du Refuge,
- autorise Madame la Maire à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41. Fourniture et maintenance de moyens d'impression et de numérisation – Autorisation de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché avec l'entreprise déclarée attributaire par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

42. Appel à projets « Soutiens aux initiatives étudiantes » - 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le lancement du nouvel Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes 2025 » porté par GBM,
- approuve le règlement d'intervention de l'Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes 2025 »,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une enveloppe globale de 30 000,00 € en vue de mettre en œuvre ce nouveau dispositif (sous réserve du vote du BP 2025).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43. Soutien de 3 contrats doctoraux – uFC

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Pascale BILLEREY (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 120 000 € à l'université de Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

44. Subventions à SUPMICROTECH-ENSMM au titre des mobilités internationales entrantes – 2024/2025

M. Nicolas BODIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 24 000 € à SUPMICROTECH-ENSMM selon les modalités précisées dans la convention,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

45. Actions recherche et innovation – Abondement au Fonds Régional pour l'Innovation (FRI) 2023-2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'avenant 1 à la convention relative au Fonds Régional pour l'Innovation 2023-2025 » ;**
- **se prononce favorablement sur un abondement par Grand Besançon Métropole au Fond Régional pour l'Innovation à hauteur de 150 000 € en 2024 ;**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

46. Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation – Soutien au projet de la société Vitabri

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société Vitabri.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

47. Projet « Le Numérique » Contrat de concession de travaux et de services entre GBM et Territoire 25

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur :**
 - o **le projet de contrat de concession de travaux et de service a passé entre GBM et T25 pour la réalisation du bâtiment numérique à Planoise,**
 - o **les projets d'EDDV et statuts de l'ASL à constituer.**
- **autorise Mme la Présidente à solliciter auprès de l'ANRU et de l'ANRU+ les subventions afférentes suite à la modification du portage juridique à l'opération,**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le contrat de concession, l'EDDV, le cahier des charges et les statuts de l'ASL présentés en annexes au rapport ainsi que les actes notariés correspondant sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au PPIF de GBM.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 7

48. Association Fabrique Numérique Besançon – Subvention au soutien de son programme d'actions sur la filière numérique

MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (1) Yannick POUJET (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 40 000 € à l'association Fabrique Numérique Besançon pour son programme d'actions sur la filière du numérique,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

49. Planoise, Quartier d'Excellence Numérique, phase de mise en œuvre – Avenant N°2 à la convention financière avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et accord de consortium

Mmes Frédérique BAEHR (2), Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (2), Myriam LEMERCIER (1), Carine MICHEL (1), Marie-Thérès MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Florent BAILLY (1), Gabriel BAULIEU (1), René BLAISON (2), Nicolas BODIN (1), Marcel FELT (1), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Anthony POULIN (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1), Nathan SOURISSEAU (1), André TERZO (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :

- **solliciter en tant que porteur de projet, la modification de la répartition de la subvention ANRU+**
- **après validation de l'ANRU, signer l'accord de consortium modifié avec la Ville de Besançon, T25, Néolia, Habitat 25 et Loge.GBM.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 23

50. Avenant à la convention cadre de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) et aux conventions territoriales GUSP

Mme Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (2), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (1), René BLAISON (2), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 13

51. Pacte territorial France Rénov' : conventions avec l'ANAH et la Maison de l'Habitat du Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'engagement de Grand Besançon Métropole dans un Pacte territorial France Rénov' à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée de trois ans,
- se prononce favorablement sur la convention Pacte territorial France Rénov' avec l'Anah annexée au rapport,
- se prononce favorablement sur la convention avec la Maison de l'Habitat du Doubs annexée au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

52. Action Cœur de Ville – présentation de l'avenant n°4 à la convention Action Cœur de Ville

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°4 à la convention Action Cœur de Ville,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°4 à la convention Action Cœur de Ville.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 96

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

53. Contrat de Ville – Convention cadre d'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2025-2030

Mme Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (2), Myriam LEMERCIER (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (1), René BLAISON (2), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB et ses annexes territoriales,
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à la signer.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 13

54. Ajustement du règlement des aides à la rénovation de l'habitat privé

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modifications du programme d'aide à la rénovation énergétique du parc privé porté par Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

55. Vente de logements sociaux – avis de GBM en tant que garant des emprunts Projet de vente de 7 logements sociaux par Neolia au 19A rue des Tilleroyes à Serre-les-Sapins

Mme Aline CHASSAGNE (1) et MM. Saïd MECHAI (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique

A la majorité des suffrages exprimés, 17 pour, 72 contre et 14 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce défavorablement sur la vente par Néolia des 7 logements locatifs sociaux situés au 19A rue des Tilleroyes à Serre-les-Sapins.

Rapport rejeté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 17

Contre : 72

Abstentions : 14

Conseillers intéressés : 3

56. Partenariats avec les Maisons de quartier associatives bisontines – Renouvellement des conventions-cadres pour 2025-2029 avec l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras/Chaprais/Viotte, le Comité de quartier Rosemont/Saint-Ferjeux et la Maison des Jeunes et de la Culture Palente/Orchamps

M. Hasni ALEM (2) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement des conventions-cadres de partenariat avec avec l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras / Chaprais / Viotte, le Comité de quartier Rosemont / Saint-Ferjeux, la Maison des Jeunes et de la Culture Palente / Orchamps pour la période 2025-2029,
- se prononce favorablement sur les conventions-cadres correspondantes,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions-cadres correspondantes respectivement avec l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras / Chaprais / Viotte, le Comité de quartier Rosemont / Saint-Ferjeux, et la Maison des Jeunes et de la Culture Palente / Orchamps.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

57. Partenariats avec les Maisons de quartier associatives bisontines – Avenant de prolongation à la convention-cadre avec les Maison des Jeunes et de la Culture Besançon/Clairs-Soleils pour 2025

M. Hasni ALEM (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prolongation pour 1 an de la convention-cadre de partenariat avec la MJC Clairs-Soleils pour l'année 2025,
- se prononce favorablement sur l'avenant,

- autorise M. le 1^{er} Vice-Président, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant avec la MJC Besançon / Clairs-Soleils, sous réserve de la transmission par l'association des perspectives d'atterrissage financières consolidées pour 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

58. Projet Alimentaire Territorial : programme d'actions porté par Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide les engagements de Grand Besançon Métropole en vue de solliciter la labellisation « PAT de niveau 2 » délivrée par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt,
- valide le principe de la reconduction du programme « Projets alimentaires communaux » et la nouvelle demande de financement, à hauteur de 57 817 €, auprès des services de l'Etat,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

59. Coopérative photovoltaïque de Pirey et Pouilley-les-Vignes

Mme Lorine GAGLILOLO (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de GBM à l'association « Coopérative de Pirey et Pouilley-les Vignes » en tant que membre fondateur,
- approuve les statuts de l'association « Coopérative de Pirey et Pouilley-les Vignes »,
- se prononce favorablement sur le versement de la cotisation d'un montant de 10 € pour la première année d'adhésion,
- désigne Madame Lorine GAGLILOLO comme représentante de GBM au sein des instances de l'association.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 95

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 1

60. Fonds Climat – Attribution de fonds de concours aux communes de Vaire, Venise, Pugey et Pouilley-Français

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de :
 - o 18 440 € à la commune de Vaire pour la construction d'un terrain multisports city-stade dans le cadre de l'axe 1,
 - o 7 325 € à la commune de Venise pour l'aménagement d'un chemin piétonnier dans le cadre de l'axe 1,
 - o 60 000 € à la commune de Thise pour la rénovation du bâtiment communal de l'Amitié dans le cadre de l'axe 3,
 - o 21 615 € à la commune de Pugey pour l'aménagement de la place publique (renaturation de l'ancienne cour d'école) dans le cadre de l'axe 2,
 - o 41 078 € à la commune de Pouilley-Français pour la désimperméabilisation de la cour d'école dans le cadre de l'axe 2.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

61. Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la Ville de Besançon à GBM dans le cadre des travaux de voirie pour 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention relatif à l'attribution d'un fonds de concours de la Ville de Besançon à Grand Besançon Métropole,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

62. Projet de convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'un carrefour en tourne à gauche sur la RN 83 à Larnod

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer la convention relative au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'un carrefour en tourne à gauche sur la RN 83 à Larnod,
- autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer le procès-verbal de remise d'ouvrage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

63. Avenant 1 à la convention de mise à disposition de services municipaux de la Ville de Besançon à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant à la convention de mise à disposition de services municipaux à la Communauté Urbaine du Grand Besançon,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

64. Gros Entretien et de Renouvellement (GER) et surqualité de voirie Autorisation donnée à la Présidente de signer les conventions de fonds de concours

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'autorisation donnée à Mme la Présidente pour signer les conventions en lien avec les fonds de concours inventoriés dans la présente délibération ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions en lien avec les fonds de concours inventoriés dans la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

65. Autorisation de signer les conventions de prestations d'entretien pour les voiries des ZAE Renouvellement

A l'unanimité le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement des conventions des prestations d'entretien des voiries en ZAE, entre GBM et les communes membres sur lesquelles sont situées les ZAE,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

66. Solidarité avec Mayotte - Subvention exceptionnelle à la Fondation de France

Le Conseil Communautaire se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € à la Fondation de France.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

67. Vœu pour une stabilité budgétaire pour l'année 2025

Parce que nous avons besoin d'un service public fort et renforcé et du maintien d'une politique d'investissement public dynamique, le Conseil communautaire souhaite que le budget de l'Etat pour 2025 assure une stabilité aux Collectivités locales.

Cette stabilité permettra d'une part, à tous les volets du service public et aux agents publics d'accomplir efficacement leurs missions et d'autre part, la poursuite des investissements locaux en faveur du soutien à l'emploi et de la transition.

12 élus ne souhaitent pas prendre part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 26/12/2024

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

